

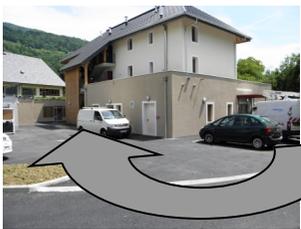
Relais d'Assistantes  
Maternelles Parents  
Enfants  
Chemin du Pré Rond  
73630 Le Chatelard

04 79 52 10 70  
ram@amisdesbauges.org

## OÙ ?

Depuis 2011, le Ram est installé dans les locaux du Multi-accueil La Farandole, sous l'école du Chatelard

Entrée du relais à droite après la montée d'escalier



## QUAND ?

### Les lundis

9h/12h et 13h30/18h

(jusqu'à 19h sur RDV)

### Les mardis sur RDV

9h/12h et 13h30/17h

Les jeudis sur RDV 13h30/17h

Fermeture du RAM la deuxième semaine des vacances d'hiver

## POUR QUI ?

### POUR LES PARENTS

- Les modes de garde pour votre enfant,
- Les offres d'accueil sur le secteur,
- Les aides à la famille de la CAF,
- Les dispositions fiscales
- Le Relais est un soutien dans votre fonction d'employeur (contrat de travail, déclaration Pajemploi, cotisations sociales...)

### POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

- Le Relais vous apporte des informations sur votre profession, vos droits (couverture sociale, salaire, congés, avantages fiscaux...)
- Le Relais vous propose des prêts de livres ou magazines professionnels.
- Le Relais vous invite tout au long de l'année à des rencontres entre vous, des conférences, des temps forts (Noël, fête des enfants, Salon du livre) et des temps de formation avec des professionnels de la petite enfance.
- Le Relais est également un lieu de rencontre entre assistantes maternelles, un lieu d'animation pour les enfants et un premier pas vers la socialisation.

**A TOUTE PERSONNE SOUHAITANT S'INFORMER  
SUR CETTE PROFESSION**

Et tous les jeudis des ateliers d'éveil ou de découverte, en alternance au Chatelard (Dojo du Gymnase) ou à la Compôte (depuis novembre) dans l'ancienne école. Toute proposition d'atelier est la bienvenue ainsi que le partage d'expérience en la matière

hiver 2015

Journal 4

Année 2



# LE JOURNAL DES CROÉS

## Les dates du premier trimestre 2015 à retenir pour le Centre Social les Amis des Bauges

Le samedi 24 janvier : La traditionnelle Galette des rois des amis des



bauges

À Lesche-  
raines

Le Samedi 31 janvier : sortie Famille à Créativa à Grenoble (salon de la création + patinoire et / ou espace de loisirs Elfis pour les enfants 1 à 12 ans)



Le samedi 21 mars : Assemblée Générale de l'association les Amis des Bauges

Une séance bébé massage :

En lien avec le lieu d'Accueil Enfants Parents des Bauges Potins Couffins et deux bénévoles qualifiées (ostéopathe et psychomotricienne), un atelier massage avec bébé a eu lieu le jeudi 4 décembre dans une des pièces du cabinet de thérapeutes au Chatelard (merci à eux pour leur accueil).



Cet atelier était ouvert aux assistantes maternelles et aux parents du canton. 10 adultes et 8 bébés se sont retrouvés dans une pièce adéquate (chauffée et confortable) afin d'échanger autour des gestes appropriés pour un massage bébé. Pauline était présente pour guider les adultes et transmettre les gestes de base du massage bébé.

Bébés et accompagnants sont ressortis détendus de cet après midi. Pour retrouver les gestes de Pauline, une vidéo a été filmée. Vous pouvez vous la procurer sur demande au RAM : ram@amisdesbauges.org. Merci à Pauline et Céline !

## Commission soutien à la fonction parentale la suite ...

Le 28 février aura lieu un café des parents sur la thématique «violences associées au développement du jeune enfant»

Avec comme intervenante Hélène Dubrez (psychologue libérale)



Ressources et accompagnements à la parentalité disponibles localement



Association Les Amis des Bauges Centre socioculturel "Les Amis des Bauges"

Rue du Capitaine de Courson - 73 630 Le Chatelard

Tel: 04/79/54/87/64 Courriel: info@amisdesbauges.org

## Le contrat de travail et d'accueil entre particuliers employeurs (parents) et assistants maternels agréés (tiré du document de la DIRRECTE Rhone-alpes)

La Convention Collective Nationale (CCN) des assistants maternels du particulier employeur, règle les relations entre chaque employeur et l'assistant maternel agréé.

L'assistant maternel titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil général est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile.

Lorsqu'il est embauché directement pas les parents de l'enfant, il exerce sa profession comme salarié de particuliers employeurs. Un contrat de travail reprend uniquement les dispositions légales et conventionnelles en vigueur qui doivent être respectées par les parties au contrat. Toute autre disposition plus favorable ayant fait l'objet d'une négociation entre les deux parties doit être ajoutée au contrat.

### Les obligations du salarié :

- Présenter copie de l'agrément et informer l'employeur de toutes modifications d'agrément et de conditions d'accueil.
- Présenter la copie de l'attestation de suivi de la formation pour les assistantes maternelles agréées après 1992
- Communiquer l'attestation personnelle d'assuré social.
- Communiquer annuellement les attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle et d'assurance automobile.
- Faire visiter à l'employeur les pièces auxquelles l'enfant aura accès.
- Conclure un contrat de travail écrit.

### Des renseignements plus complet sur le contrat de travail sur :

[http://www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese-Guide\\_17-01-2014\\_pour\\_la\\_redaction\\_du\\_contrat\\_de\\_travail\\_P.pdf](http://www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese-Guide_17-01-2014_pour_la_redaction_du_contrat_de_travail_P.pdf)

### Les obligations de l'employeur :

- S'assurer de la réalité de l'agrément, la capacité d'accueil fixée par l'agrément (nombre d'enfants accueillis au maximum) doit toujours être respectée. L'enfant de moins de 3 ans de l'assistant maternel prend une place dans sa capacité d'accueil (1 place en journée).
- Pour les assistants maternels agréés depuis le 01/01/2007: vérifier si la 1ère partie de la formation initiale obligatoire a été suivie,
- Déclarer l'emploi à l'URSSAF (via Pajemploi)
- Vérifier l'assurance responsabilité civile professionnelle du salarié.
- Vérifier l'assurance automobile, le cas échéant et notamment la clause particulière de la couverture de transport des enfants accueillis à titre professionnel.
- Etablir un contrat de travail écrit
- Etablir mensuellement une déclaration via Pajemploi, à date fixe, précisant pour information les jours et les heures d'accueil réellement effectués dans le mois. Pajemploi adresse ensuite un bulletin de salaire au salarié (l'attestation Pajemploi vaut bulletin de salaire (art L531-8a4 et D531-24 du Code de la Sécu.Sociale)

### Le contrat de travail/renseignement sur les parties :

L'accord entre l'employeur et le salarié est établi par un contrat écrit pour chaque enfant, il est rédigé en 2 exemplaires datés, paraphés et signés lors de l'embauche, par l'employeur et le salarié qui en gardent chacun un exemplaire. Si le contrat peut être négocié longtemps à l'avance, il ne peut être signé et ne prend effet que le 1er jour d'accueil.

Il comporte notamment :

- les renseignements administratifs
- Les consignes concernant l'accueil de l'enfant
- les documents (à jour) ou précisions joindre au contrat de travail

## Idée d'atelier cuisine autour du chocolat : les mendiants



Miam ! Les petits se sont régalés cet fin d'automne lors de la fabrication de mendiants .

### En voici les grands contours :

Ce qu'il faut pour la réalisation de la recette :

- Du chocolat noir (en barre ou en palet), « on peut prendre du blanc ou lait mais le chocolat fondu sera moins onctueux et donc plus difficile à mettre en œuvre. »
- Des fruits secs concassés ou pas, des graines ou céréales (noisettes, amandes, noix, pistaches, baies de goji, raisins secs, noix de coco, pétales de maïs, graines de : tournesol, courge, lin, sésame...), des bonbons ...
- Du papier sulfurisé

### La recette :

Faire fondre au bain marie le chocolat (100gr environ pour une quinzaine de mendiants)

Avec une cuillère ou une petite louche poser une crotte de chocolat et l'étaler en forme de rond sur du papier sulfurisé

Ajouter à votre guise les fruits ou graines , appuyer légèrement dessus.

Mettre les mendiants au frais .

Quelques minutes plus tard, ressortir les mendiants, les décoller délicatement. Réserver, c'est prêt !

## Changement de la formation continue Dispositif à partir du 1er janvier 2015

### Plan de formation

A l'initiative de l'employeur. Dès la première heure travaillée. Financement 48 heures par an non cumulables pour les Assmat. Financement 40 heures par an non cumulable pour les SPE (*garde d'enfant, employé de maison...*). Départ en formation sur son temps de travail : prise en charge des frais de vie + rémunération maintenue. Et/ou Départ en formation en dehors du temps d'accueil : prise en charge des frais de vie + allocation de formation prise en charge. Selon le Code du Travail, c'est à l'employeur de connaître les heures « plan » disponibles de son employé... Date anniversaire du plan : date de la signature du premier contrat. Catalogue des thématiques validées par la branche professionnelle. Nouveau bulletin d'inscription provisoire.

### Compte personnel de formation CPF

Crédité de 24h/an jusqu'à 120 heures pendant 5 ans, puis 12 h/an pour un plafond de 150 heures. Les heures DIF acquises jusqu'au 31 décembre 2014 sont mobilisables sur le CPF jusqu'au 31 décembre 2021. Si le salarié part hors temps d'accueil, ces formations ne seront pas soumises à l'accord de l'employeur, mais elles ne seront pas rémunérées (disparition de l'allocation formation). Si le salarié part sur son temps de travail, le salarié devra recueillir l'accord de son employeur, et le salarié bénéficiera du maintien de sa rémunération (*l'absence de réponse de l'employeur vaudra acceptation*). Ce CPF sera géré uniquement par informatique par la caisse des dépôts et consignations. Accompagnement à la VAE. Formation qualifiante dans le cadre de la Certification Professionnelle : Garde d'enfant/Assistant Maternel. Formation socle de connaissance et de compétence.

### Modification du montant de la prise en charge des frais

Montant de prise en charge des frais :

Allocation formation : 3,44€ de formation effective (indexé au SMIC)\*

Forfait repas : 12€ (repas se justifiant)\*

Indemnité kilométrique : 0,211€ du Km\* (plafonnée à 200 kms aller/retour par jour de formation)

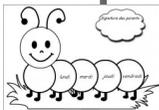
Forfait des nuits d'hôtel : 70€ (province) et 90€ (Paris) se justifiant – petit déjeuner compris

## LES ANIMATIONS D'ÉVEIL PROPOSÉES PAR LE RELAIS

A noter : un nouveau lieu pour les activités du Ram depuis novembre : dans l'ancienne école de La Compôte

### Janvier

- 
- ⇒ 8 janvier : balles et ballons au Dojo du Chate-lard
  - ⇒ 15 janvier : La Chenille nous rend visite à La Compôte (histoires, créations, manipulations...)
  - ⇒ 22 janvier 10h : spectacle petite enfance au Chatelard avec la Compagnie La Bohème
  - ⇒ 29 janvier sortie bibliothèque à Bellecombe en Bauges. Prenez vos moufles les livres sur l'hiver seront de sortie (séance annulée en cas de fortes chutes de neige)



### Février

- ⇒ 5 février : Nous rendons visite aux cabris de la Motte en Bauges!
- ⇒ 12 février : jeux de construction (petits et grands) au Dojo du Chatelard
- ⇒ 26 février atelier motricité avec l'intervention d'une psychomotricienne. Au Dojo du Chatelard.

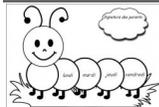


## LES ANIMATIONS D'ÉVEIL PROPOSÉES PAR LE RELAIS

A noter : un nouveau lieu pour les activités du Ram depuis novembre : dans l'ancienne école de La Compôte

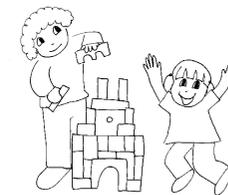
### Janvier

- 
- ⇒ 8 janvier : balles et ballons au Dojo du Chate-lard
  - ⇒ 15 janvier : La Chenille nous rend visite à La Compôte
  - ⇒ 22 janvier 10h : spectacle petite enfance au Chatelard avec la Compagnie La Bohème
  - ⇒ 29 janvier sortie bibliothèque à Bellecombe en Bauges. Prenez vos moufles les livres sur l'hiver seront de sortie



### Février

- ⇒ 5 février : Nous rendons visite aux cabris de la Motte en Bauges!
- ⇒ 12 février : jeux de construction (petits et grands) au Dojo du Chatelard
- ⇒ 26 février atelier motricité avec l'intervention d'une psychomotricienne. Au Dojo du Chatelard.



### Mars

- 5 mars : création d'une œuvre collective à la Compôte
- 12 mars : Glissades et Roulades au Dojo du Chatelard
- 19 mars : atelier musique à La Compôte
- 26 mars : la Bibliothèque ouvre ses portes à Lescheraines. Venez découvrir un panel de livres pour les tout-petits autour du printemps

### Mars

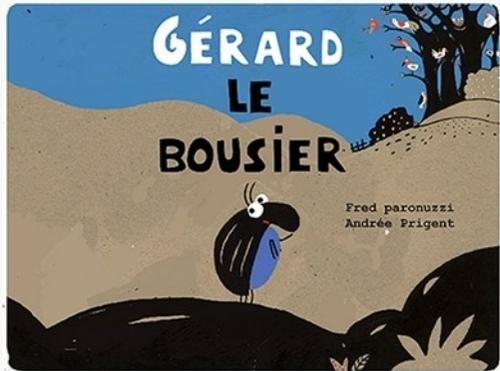
- 5 mars : création d'une œuvre collective à la Compôte
- 12 mars : Glissades et Roulades au Dojo du Chatelard
- 19 mars : atelier musique à La Compôte
- 26 mars : la Bibliothèque ouvre ses portes à Lescheraines. Venez découvrir un panel de livres pour les tout-petits autour du printemps



## POUR ALLER PLUS LOIN...

Il faut le reconnaître, Il est dans la nature des sortes d'animaux qui ne font pas souvent parler d'eux et le bousier est sûrement l'un des animaux les moins mis en avant même si il est un des maillons essentiels de la chaîne alimentaire.

En tout cas c'est la première fois que le bousier se retrouve héros d'un livre !!! Il faut dire que l'activité la plus visible du bousier est de rouler des petites crottes laissées par d'autres animaux jusqu'à son terrier. Gérard est très occupé à cette noble tâche quand son chemin croise un œuf, rond, blanc et qui semble abandonné. Aux éditions l'école des loisirs.



Une idée de livre pour les grands :  
« Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent »  
d'Adele Faber et Elaine Mazlish  
Un livre sur la parentalité positive qui propose des outils de communication bienveillante

### Idées de sorties avec les tout-petits :

\* Un conte musical « Zebuchon » au Rabelais les 18 et 19 mars à partir de 2 ans de Carton Compagnie  
Réservation 04 50 22 39 97

\* « Les mercredis, les petits aussi »  
Cinéma jeune public Malraux

**Les aventures d'Emile à la ferme** au Ciné Currial (en janvier et février)

A partir de 3 ans.

\* Et le festival le plus attendu de cet hiver : Cinémimo 14ème édition

Du 25/01 au 04/03

### D'autres lieux de rencontres ou ressources :

Potins couffins (Lieu d'Accueil Enfants Parents): chaque vendredi matin entre 9h et 11h30 à Bellecombe en Bauges et 2 mardis par mois à la Compôte  
Ancienne Ecole (hors vces scolaires)  
06 73 84 92 65 ou 04 79 52 10 70

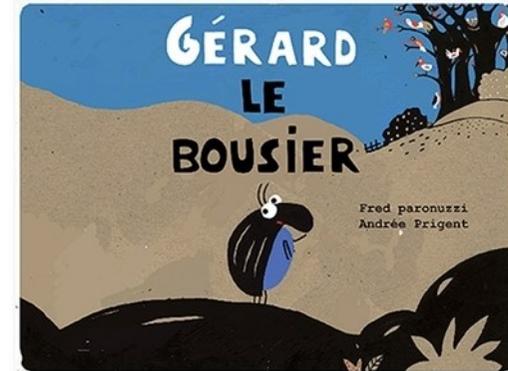
Le Centre Polyvalent d'Action Sociale au Chatelard avec la PMI :  
les consultations du nourrisson,  
la permanence de la puéricultrice  
Pour les parents et les Assistantes Maternelles

Lieu ressource et d'information sur les professionnels de la petite Enfance  
04 79 54 81 43



## POUR ALLER PLUS LOIN...

Il faut le reconnaître, Il est dans la nature des sortes d'animaux qui ne font pas souvent parler d'eux et le bousier est sûrement l'un des animaux les moins mis en avant même si il est un des maillons essentiels de la chaîne alimentaire. En tout cas c'est la première fois que le bousier se retrouve héros d'un livre !!! Il faut dire que l'activité la plus visible du bousier est de rouler des petites crottes laissées par d'autres animaux jusqu'à son terrier. Gérard est très occupé à cette noble tâche quand son chemin croise un œuf, rond, blanc et qui semble abandonné. Aux éditions l'école des loisirs.



Une idée de livre pour les grands :  
« Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent »  
d'Adele Faber et Elaine Mazlish  
Un livre sur la parentalité positive qui propose des outils de communication bienveillante

### Idées de sorties avec les tout-petits :

\* Un conte musical « Zebuchon » au Rabelais les 18 et 19 mars à partir de 2 ans de Carton Compagnie  
Réservation 04 50 22 39 97

\* « Les mercredis, les petits aussi »  
Cinéma jeune public Malraux

**Les aventures d'Emile à la ferme** au Ciné Currial (en janvier et février)

A partir de 3 ans.

\* Et le festival le plus attendu de cet hiver : Cinémimo 14ème édition

Du 25/01 au 04/03

### D'autres lieux de rencontres ou ressources :

Potins couffins (Lieu d'Accueil Enfants Parents): chaque vendredi matin entre 9h et 11h30 à Bellecombe en Bauges et 2 mardis par mois à la Compôte  
Ancienne école (hors vces scolaires)  
06 73 84 92 65

Le Centre Polyvalent d'Action Sociale au Chatelard avec la PMI :  
les consultations du nourrisson,  
la permanence de la puéricultrice  
Pour les parents et les Assistantes Maternelles

Lieu ressource et d'information sur les professionnels de la petite Enfance  
04 79 54 81 43

